



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

BULLETIN MENSUEL

SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL, MAI 1953

LA COURONNE

NOUS allons bientôt voir dérouler sous nos yeux un spectacle grandiose, dont la pompe et l'apparat rappellent les splendeurs du passé.

Le couronnement est une cérémonie imposante dans l'histoire du Commonwealth, attristée en cette occasion par la mort en mars de la reine Mary, veuve d'un roi, mère de deux rois, et grand-mère de la souveraine régnante.

La couronne est pour nous une allégorie. Notre reine ne règne pas sur nous par droit divin, ni même par notre choix. Nous participons de sa dignité, sans la lui conférer.

La reine représente tout ce qui est bon dans le gouvernement; sa couronne est un symbole qui domine les différences de croyances et de partis. Dans une époque de matérialisme, et un monde menacé de dangers sans précédent, la monarchie britannique demeure inébranlable, au contraire du règne incertain par la force armée et de l'éclat passager de la dictature.

La cérémonie du couronnement est peut-être archaïque, mais comment indiquer d'une manière plus impressionnante la stabilité et la continuité de notre histoire nationale? Notre reine est couronnée de la même façon que ses prédécesseurs depuis plus de mille ans.

C'est la plus ancienne cérémonie d'Etat en Grande-Bretagne, et probablement dans le monde entier. Le premier cérémonial d'un couronnement anglais conservé dans les annales date du 8^e siècle. Un autre attribué à Saint Dunstan a, dit-on, été employé par lui au couronnement du roi Ethelred en 978.

La constitution

La forme est ancienne, mais l'esprit qui l'inspire ne vieillit pas. Cet esprit est la solennelle affirmation du caractère sacré de la royauté et de la loyauté.

La cérémonie du couronnement résume certains points importants de la constitution: cette constitution orale qui a fait l'étonnement de générations de philosophes, avocats, historiens et hommes d'Etat.

Nos institutions, auxquelles le temps n'a rien changé, sont encore de nos jours extrêmement souples. Un écrivain français a dit: "Les Anglais ont laissé les différentes parties de leur constitution au même endroit où les vagues de l'histoire les ont déposées." Il aurait pu ajouter que les vagues et les ondulations successives modifient la constitution d'une manière imperceptible, de sorte qu'il faut observer de près pour discerner la nature ou la cause des changements.

Des profondeurs de l'histoire, les pays du Commonwealth ont hérité la philosophie du gouvernement autonome: non pas seulement un gouvernement représentatif, mais le genre de gouvernement dans lequel le pouvoir exécutif rend compte de ses actes à une majorité parlementaire et se conforme aux instructions qu'il reçoit du parlement.

Comme chef de ce gouvernement, le souverain possède les trois droits suivants, d'après Walter Bagehot dans son fameux ouvrage *The English Constitution*: le droit d'être consulté, le droit d'encourager, et le droit d'avertir.

Les actes, les désirs et l'exemple du souverain représentent un réel pouvoir dans le gouvernement. Les parlements et les ministres passent mais celui qui porte la couronne dure toute la vie. W. E. Gladstone, quatre fois premier ministre de Grande-Bretagne, dit éloquemment dans son livre *Gleanings of Past Years*: "Le Souverain, par comparaison avec ses ministres a, parce qu'il est le souverain, l'avantage d'une longue expérience, d'un plus grand horizon, d'une haute position, et d'une entière absence de parti pris.

"Il n'y a aucun doute, ajoute-t-il, que la somme d'influence directe normalement exercée par le souverain sur les délibérations et les actions de ses ministres est réellement considérable, tend à la permanence et la stabilité, et confère de grands avantages au pays sans, au moindre degré, soulager les conseillers de la couronne de leur responsabilité individuelle."

Il est vrai qu'il n'existe aucun renseignement précis sur ce que la reine peut faire, mais nous avons de nombreux exemples de ses actes dans l'exercice de ses fonctions royales.

Si on s'en tient à la surface des événements, il semble que la souveraineté de la couronne a été réduite à sa plus simple expression, mais sa dignité a été rendue encore plus réelle par les apparentes usurpations de droits. La reine Elisabeth II possède les mêmes pouvoirs qu'Edouard VI. La reine est encore le chef suprême du pouvoir exécutif; au Parlement, c'est elle qui est la suprême autorité législative; la reine est toujours la "source de l'honneur" et la "source de justice"; elle commande en chef les forces militaires du royaume.

J. A. R. Marriott remarque dans son livre *English Political Institutions* que le jugement du monarque en affaires étrangères est "mûri par une expérience continue des affaires que ne saurait posséder aucun ministre dans notre système de partis."

Le pouvoir exécutif, représenté par la couronne, est assez puissant pour assurer l'ordre et la paix dans la société, sans pour cela être assez puissant pour ignorer les désirs et le bonheur de la communauté.

Les reines d'Angleterre

Porter la couronne n'est pas une sinécure. Cela demande du travail. La reine Anne disait qu'elle était "une esclave couronnée." Et Shakespeare appelle la couronne une "brillante inquiétude" et "un souci doré!"

Les reines d'Angleterre n'ont rien de chimérique ou de romanesque. Dans son ouvrage monumental, *Les Vies des reines d'Angleterre*, publié en 1853, Agnes Strickland raconte l'histoire de 34 reines entre la mort du dernier monarque de race anglo-saxonne, Edouard le Confesseur, en 1066, et la mort de la reine Anne, dernière de la maison royale des Stuarts, en 1714. Trente de ces reines portèrent la couronne matrimoniale comme épouses, et quatre le diadème royal du royaume. Deux autres ont régné comme reines—Victoria et Elisabeth II—et neuf comme consorts.

Que de changements pendant les 900 ans dans la vie de ces 45 reines! Elles ont vu l'âge de la féodalité, de la chevalerie; des époques de splendeur et de misère; les croisades, les tentatives de réunir la couronne de France à celle d'Angleterre, les guerres des Roses, la révolution, les progrès du système parlementaire.

Le Commonwealth a maintenant une nouvelle reine, qui monte sur le trône, comme Elisabeth I et Victoria, dans la fraîcheur et la vigueur de la jeunesse.

La vie jusqu'à présent a donné à la reine Elisabeth II les avantages suivants: une jeunesse heureuse, pendant laquelle elle a été élevée par des parents que n'importaient pas les soucis de l'Etat; une éducation libérale, en ce sens qu'elle n'a pas été limitée à des points de vue insulaires; et un contact pratique avec le monde, semblable à celui dont jouissent les princes pendant leur service dans les forces armées.

Elle possède à un grand degré le sens moral de son père, dit Hector Bolitho dans le *British Vogue Export Book Supplement*, ajouté au charme de sa mère. Elle a aussi de la volonté comme la reine Victoria—"le genre de volonté qui fit dire à la vieille reine en parlant à un

ministre: 'on m'a appris à distinguer le bien du mal—ne prononcez jamais plus ce mot "opportun" devant moi."

Le règne de la loi

La fonction de la couronne comme source de justice est une de ses plus grandes qualités. Malgré tous les perfectionnements du mécanisme législatif, la vie des citoyens pourrait être rendue malheureuse par un défaut ou un délai dans l'administration de la justice.

La reine ne peut pas à son gré modifier les lois du pays, mais dans son serment de couronnement elle donne l'exemple, à tous ceux chargés de faire et d'administrer la loi, en ces paroles mémorables: Soyez miséricordieux sans être trop négligents; administrez la justice sans oublier la pitié. Punissez les méchants, protégez et chérissez les justes, et menez votre peuple dans la bonne voie."

La couronne et le parlement

Dans le gouvernement, le souverain agit seulement sur l'avis de conseillers constitutionnels responsables envers le parlement. D'où un paradoxe: tandis que les pouvoirs de la couronne ont été accrus, le pouvoir de la couronne a été restreint. Marriott explique que c'est le résultat d'un système administratif dans lequel les fonctionnaires supérieurs, quoique de nom serviteurs de la reine, sont en réalité responsables au parlement du point de vue politique.

La clause la plus importante de la Grande Remontrance de 1641 stipulait que le roi devait choisir des conseillers et des ministres jouissant de la confiance du parlement.

Huit ans plus tard, l'office de roi fut aboli par une loi du Long Parlement. En 1688, à la suite d'un compromis, le roi continua de régner, mais cessa de gouverner. Sir John Eliot, qui paya de sa vie ses vues sur l'indépendance parlementaire un demi-siècle auparavant, avait exprimé cette idée en ces quelques mots: "Le parlement est le corps, et le roi l'esprit."

Il ne suffit pas d'une charte et d'un parlement pour faire la grandeur d'un peuple. Il faut un esprit dirigeant capable de faire appliquer la charte par le parlement. C'est en cela, par un mélange de bonté et de tolérance, sans haine ou esprit de vengeance, et en tenant compte des intérêts et des sentiments des minorités, que consiste la fonction du monarque.

Le parlement n'est pas un forum pour faire des discours aux électeurs, mais une assemblée, comme au temps des anciens Saxons, pour expédier les affaires de l'Etat. La couronne, qui voit plus loin que les ministres et les députés, et qui n'appartient à aucune parti, exerce une profonde influence sur l'élaboration des lignes de conduite.

Cela ne veut pas dire que le souverain prend part à la politique. La reine se tient à l'écart des affaires de partis; sa position lui permet d'observer et de réfléchir avec sang-froid, et de conseiller sans intérêt personnel.

Les lettres de la reine Victoria montrent la méticuleuse attention avec laquelle elle surveillait les événements en Angleterre et à l'étranger. Deux fois dans la dernière partie de son règne elle réussit à éviter un conflit entre la chambre des Communes et la chambre des Lords.

La couronne et le peuple

"En fin de compte, dit sir Charles Petrie dans sa *Monarchie au XX^e siècle*, la force de la monarchie britannique de nos jours est due à la conviction de la moyenne des citoyens que celui qui occupe le trône n'a aucun but intéressé."

Cela est vrai, mais en partie seulement. C'est un point de vue négatif. Le feu roi et sa reine possédaient à un grand degré le rare talent de faire sentir instinctivement leur bonté innée. Ils ont gagné le respect et l'affection de leurs sujets.

Le fait que la reine Elisabeth II, comme sa mère, s'intéresse à l'éducation et considère que l'extension des connaissances fait partie des buts de la démocratie, rappelle les progrès de la culture en Grande-Bretagne sous le règne de ses prédécesseurs. Il faut espérer que sous son règne le progrès continuera.

La couronne et le Commonwealth

La couronne a acquis une immense importance comme noyau et symbole de l'unité du Commonwealth.

Les institutions centralisatrices de l'Empire ont disparu une après l'autre à mesure que l'Empire se transformait en Commonwealth, mais l'éclat de la couronne a progressivement augmenté. L'an dernier, des variations ont été introduites dans les titres de la reine, mais l'influence unifiante de la couronne demeure la même.

Les institutions parlementaires des pays du Commonwealth sont une garantie de force démocratique, et il n'y a rien de tel, comme influence stabilisatrice, que d'avoir à la tête de ces institutions un monarque indépendant et en dehors de la politique.

Le Commonwealth est une association de peuples aussi bien que de pays. Ces peuples sont unis par des liens spirituels, psychologiques et intellectuels malgré leurs différences de race, religion, langage, littérature, lois et influences économiques.

Unité dans la diversité

L'extension du Commonwealth, par l'admission de républiques par exemple, rehausse au lieu de diminuer l'importance du symbolisme qui indique son sentiment d'unité et de communauté d'intérêts.

Les pays du Commonwealth ne sont liés par aucun contrat. Les relations, uniques en leur genre, entre la couronne et tous les pays autonomes, les républiques, les territoires et les colonies, garantissent à tous l'égalité de statut et leur permettent d'avancer dans la voie de l'autonomie sans violent changement constitutionnel.

Les étrangers ont de la peine à concevoir qu'un groupe de nations puisse fonctionner ainsi sans constitution centrale ou pouvoir exécutif. Ce qui les unit c'est leur loyauté à la couronne, et à un tel degré que ce Commonwealth, le seul dans l'histoire, a osé décentraliser trois pouvoirs jusqu'ici jalousement gardés et obstinément conservés par l'autorité centrale: l'élaboration des tarifs douaniers, le contrôle de l'immigration et la création et l'entretien de la marine de guerre.

Dans un discours émouvant applaudi par tous les partis à la chambre des Communes en février, M. Saint-Laurent, premier ministre du Canada, a appelé le Commonwealth "un instrument efficace pour le bien de l'humanité libre dans le monde entier" à l'occasion d'un projet de loi concernant les titres de la reine et en vertu duquel elle est appelée au Canada "Elisabeth II, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi."

Ce projet de loi résulte de la conférence des premiers ministres l'an dernier, au cours de laquelle ceux-ci décidèrent que chaque membre du Commonwealth serait libre d'employer le titre de son choix.

Diversité dans l'unité

Un ambassadeur américain a appelé l'empire britannique "une école de gouvernement qui conduit inévitablement à l'autonomie." En gravissant l'échelle, de l'état de dépendance à celui de nation, il y a beaucoup de diversité.

Le principe relatif à la diversité dans les formes actuelles de gouvernement consiste à adapter le gouvernement aux conditions, besoins et phases de développement politique du peuple dans chaque pays ou territoire.

Indépendamment de la situation politique actuelle, des graines de liberté, de civilisation et de culture ont été semées dans chaque pays du Commonwealth. Chaque pays de la couronne a joui d'institutions libres et du règne de la loi.

Dans les uns, grâce à un sol fertile et un milieu favorable, ces graines ont produit des arbres, dont les fruits sont parfois meilleurs que dans la métropole; dans d'autres, la germination a été lente, et le mauvais temps, économique ou politique, a retardé la croissance.

Mais les fruits mûrissent de temps en temps: les Bermudes obtiennent leur propre législature en 1620; le Canada établit sa propre Constitution en 1867; l'Irlande se déclare république indépendante en 1937; l'Inde se divise selon ses propres désirs en 1947; la Birmanie devient une république fédérale en 1948.

Il est évident qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre un ardent nationalisme et une libre association sous le régime de la couronne. Le cas de l'Inde l'a clairement démontré. Sur le point de devenir une république, elle a franchement exprimé le désir de demeurer membre actif du Commonwealth.

Une nouvelle conception de la citoyenneté canadienne a donné lieu en 1947 à une loi en vertu de laquelle les Canadiens sont citoyens du Commonwealth parce qu'ils sont Canadiens et non pas, comme auparavant, Canadiens parce qu'ils sont sujets britanniques. Cette loi, dont le Canada a pris l'initiative, a été approuvée en 1948 par une loi du Parlement britannique.

Loin d'être un signe de désagrégation, comme quelques-uns le prétendent, cette nouvelle loi de citoyenneté confirme l'égalité et l'autonomie conférées par le Statut de Westminster, dont John Drinkwater a dit en 1937: "C'est le plus bel exemple de gouvernement qu'on ait jamais vu dans le monde moderne. Cette association de peuples libres était, comme on avait raison de le dire, une ligue de nations, dont le pacte oral, et pourtant inviolable, rendait la paix certaine dans une très grande partie du monde." Cette inviolabilité est proclamée expressément par un passage du Statut: la Couronne est le symbole de la libre association des membres du Commonwealth britannique des Nations et . . . elles sont unies par une allégeance commune à la Couronne."

Ces nobles paroles signifient que dans leur libre association ces pays du Commonwealth reconnaissent la souveraineté de la reine, se réservent le droit d'invoquer directement son appui, et proclament leur fraternité sous la protection de la couronne. "C'est, dit Drinkwater, une auguste conception, dont la sanction spirituelle est unique dans le domaine de la politique."

La Couronne et les Etats-Unis

Le monde entier a une part dans le passé que fait revivre le couronnement, mais principalement le monde occidental. Le vicomte Bryce, ancien ambassadeur d'Angleterre à Washington, dit dans une lettre à son ami John F. Jameson de l'Institut Carnegie " . . . le fait singulier que beaucoup d'Américains paraissent ignorer est que l'histoire des Etats-Unis avant le XVIIIe siècle, et en grande partie jusqu'en 1776, est l'histoire de l'Angleterre."

C'est de l'Angleterre que les colons apportèrent leur amour de la liberté, et ce sont les institutions britanniques qui ont servi de base aux libertés politiques du monde entier.

Le lien qui unit l'Amérique du vingtième siècle à l'ancienne Angleterre est le droit de liberté individuelle.

Dans une brochure publiée pour commémorer le 150e anniversaire de l'inauguration du premier président des Etats-Unis, le Dr John C. Fitzpatrick dit: "La façon dont l'Anglais comprend la liberté a été pétrie dans sa nature par la lutte à travers les siècles; c'est la plus précieuse possession apportée en Amérique par les premiers colons anglais."

Les peuples des démocraties de langue anglaise possèdent un grand avantage dans leur héritage commun. Cet héritage d'idées politiques et de collaboration pratique n'appartient pas seulement aux pays du Commonwealth mais aussi à beaucoup d'autres hors de la juridiction de la reine.

Aucun signe de décadence

Ceux qui iront en Angleterre pour le couronnement verront un pays où restent encore des traces de la guerre, mais où les roses poussent et fleurissent parmi les ruines. Il seront impressionnés par le courage et la foi dans l'avenir dont seront animés les peuples du Commonwealth qui participeront à la cérémonie du couronnement.

Aujourd'hui, la couronne royale encercle non seulement les anciennes gloires d'un seul peuple, mais l'espoir et la promesse d'une meilleure existence pour des centaines d'autres millions d'individus.

Le Commonwealth sur lequel règne la reine est loin d'être parfait, mais il s'améliore constamment grâce aux critiques de ses peuples par l'entremise de leurs législatures, leurs journaux et leurs institutions. Son atmosphère est purifié par le vent d'une démocratie basée sur la liberté de parole, de religion, de presse et d'association.

Dédiée au maintien de ces libertés, la reine recevra la couronne. Elle la recevra, comme elle est donnée, dans un esprit libre de vieilles rancunes, comme symbole de son unité avec son peuple, et comme emblème de l'unité de son peuple.

Aussi bien que son peuple, elle sait que tant qu'il vit sous la protection de la couronne ses enfants n'apprendront pas à balbutier des litanies de haine, et ne seront pas empoisonnés par le soupçon et l'hostilité sous couvert d'un faux patriotisme.

Les devoirs de la reine seront formellement assumés dans un atmosphère de dignité, et son peuple partagera cette dignité avec elle, conscient du majestueux passé embrassé et reflété par la brève cérémonie, et de la promesse de paix et de progrès dont cette cérémonie est l'augure sous son règne.

Les Anglais, dit le comte Serge Fleury, nous rappellent ces personnages peints par les artistes de la Renaissance—"drapés dans de somptueux manteaux, ils marchent lentement, comme s'ils avaient toute l'éternité pour accomplir leurs importants desseins. Ils vont droit devant eux, guidés dans la nuit par des étoiles visibles pour eux seuls."

C'est de tels hommes que Tacite disait qu'ils acceptaient volontiers de supporter "le service de gouvernement" mais qu'ils ne se soumettraient jamais à la servitude.